

SYLVIE COUDERC ET PATRICK PAULHAC

Psychologue à la MAS Entraygues

Directeur de la MAS d'Entraygues

L'ACCUEIL DE PERSONNES AUTISTES EN SITUATION COMPLEXE

Courant 2022, le Clos du Nid a été sollicité par l'ARS, pour amener une réponse à un jeune garçon atteint de Troubles du Spectre de l'Autisme en situation très complexe et au bord de la rupture de parcours. Patrick Julien a souhaité que l'Association non seulement amène une réponse sur cette situation précise mais se positionne activement sur l'accueil de ce type de public. Avec une expérience déjà éprouvée dans l'accueil de personnes autistes, la réflexion s'est naturellement tournée vers la MAS d'Entraygues.



Sylvie Couderc

Travailler au Clos du Nid, permet de porter des idées novatrices en faveur des adultes avec autisme en situation de handicap sévère. Les troubles du comportement entraînent, chez cette population, des difficultés à trouver un établissement d'accueil et cette discrimination nous touche particulièrement. Ainsi, lorsque le

projet d'accueil de personnes en situation complexe a commencé à se dessiner, nous avons été ravis d'être sollicités par nos partenaires pour préparer l'accueil d'un adolescent au sein de la MAS d'Entraygues, et plus globalement, pour réfléchir sur un projet d'unité résidentielle pour lequel l'ARS Occitanie venait d'ouvrir un Appel à manifestation d'intérêt.

Concrètement, nous avons conçu un protocole d'accueil expérimental et individuel avec des objectifs précis, un cadre théorique, une méthodologie et des outils. Le principal outil était un lieu d'accueil prototypique "la Villa" au sein de la MAS d'Entraygues, que nous avons aménagé pour répondre à notre objectif. La validation de notre projet par le Centre Ressources Autisme Languedoc Roussillon (CRA LR) nous a permis fin 2022, d'accueillir Naïl, un adolescent avec autisme en situation très complexe c'est-à-dire sans solution d'hébergement et sans accompagnement. La vie à la Villa était rythmée par les propositions que nous faisons à Naïl, lorsqu'il les acceptait. Sans sa collaboration, il n'est pas possible d'avancer avec un résident en situation complexe. Puis, de balades en balades, de plus en plus longues et de plus en plus ouvertes vers l'extérieur, l'étape "Villa" a pris fin pour Naïl, 10 mois après son

arrivée, le 11 septembre 2023 où il a déménagé sur l'unité Aubrac, dédiée aux personnes avec TSA-TDI. Cette transition a été un moment plein d'espoir pour ce jeune résident et sa famille.

CONCRÈTEMENT, NOUS AVONS CONÇU UN PROTOCOLE D'ACCUEIL EXPÉRIMENTAL ET INDIVIDUEL AVEC DES OBJECTIFS PRÉCIS, UN CADRE THÉORIQUE, UNE MÉTHODOLOGIE ET DES OUTILS. LE PRINCIPAL OUTIL ÉTAIT UN LIEU D'ACCUEIL PROTOTYPIQUE "LA VILLA"

L'objectif était immense. Il s'agissait d'abord de constituer à la MAS d'Entraygues une équipe spéciale, avant d'être spécialisée, pour accompagner ce type de handicap au long court. Ensuite nous devons convaincre, par la preuve de notre travail, de notre capacité à transformer notre offre d'accueil. Notre récompense a donc été de constater la réussite du dispositif "Villa". Son évaluation en temps réel a permis de montrer le poids des perturbateurs environnementaux dans l'amélioration de la complexité de la situation de

Naïl. L'ajustement des variables collectives, au plus près de ses besoins a rapidement montré une baisse des troubles du comportement et une augmentation de ses aptitudes relationnelles. Lorsque le champ relationnel devient possible alors nos cœurs de métier peuvent s'exercer, ce que nous avons fait avec une progressivité individualisée maximale. Effectivement, au moment de l'accueil nous ne savions presque rien de Naïl si ce n'est ses expériences douloureuses, donc à ce moment-là, nous devons lui prouver notre capacité à recréer pour lui un environnement interpersonnel possible.



Patrick Paulhac

Dit de la sorte, cela paraît simple, pourtant nos valeurs psycho-éducatives et notre bon sens du prendre soin ont été mis à mal. Au sein de l'unité résidentielle, nous travaillons à ce préalable à la relation d'aide : nous, l'environnement, nous devons nous intégrer dans son univers, pour qu'il nous accepte. D'ailleurs, la dynamique des formations à développer dans les unités résidentielles sera un vrai défi et le Guide d'accompagnement environnemental de Niort auquel nous sommes formés s'inscrit dans une logique de terrain opérationnelle.



Olivier Putod, résident de la MAS d'Entraygues

L'année 2023 s'est terminée par une formidable nouvelle car nous avons appris courant décembre que notre candidature était retenue par l'ARS Occitanie pour la création d'une unité résidentielle pour l'accueil de ces personnes atteintes de TSA en situation complexe. C'est la concrétisation d'un projet qui se voulait au départ exploratoire, à la limite de la recherche participative. C'est la reconnaissance de nos compétences, d'une méthodologie efficace, d'accompagnements efficaces et d'un programme de formation ambitieux. Parallèlement, la nouvelle stratégie nationale pour les TND a été communiquée début 2024 et s'inscrit dans la continuité de la précédente (2018-2023) concernant la mesure 37 devenue la mesure 12. Cette mesure en faveur du repérage des TSA des adultes hébergés en établissements généralistes, sanitaires et médico-sociaux, est une mesure phare de la stratégie car elle répond à de réels besoins d'accompagnements spécifiques pour une population

adulte en situation de handicap. Ainsi, la MAS d'Entraygues s'est mobilisée pour constituer une Equipe Support départementale (ES Lozère), en partenariat avec la communauté professionnelle territoriale de santé, CPTS Terres des Sources Lozer'Est, et l'Hôpital Lozère. Le 1^{er} juin 2023 une convention tripartite a été signée liant les six membres qui la constituent. La mission de cette équipe est de déployer la mesure en étroite collaboration avec le CRA LR.

En octobre 2023, l'ES Lozère a débuté la première étape du déploiement de la mesure par les FAM et les MAS, tous mobilisés. Des binômes, missionnés par leur établissement, ont été formés au pré-repérage et repérage des TSA en situation complexe, dans l'optique de faciliter l'accès aux soins et d'améliorer la qualité de vie de ces résidents. Cette mesure s'inscrit dans une évolution des pratiques professionnels attendue dans le secteur médico-social. En mars 2024, une 2nde session a été formée.